

SÉLECTIONS OFFICIELLES - JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO 2020

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) du [Comité Paralympique et Sportif Français](#) (CPSF) s'est réuni ce mercredi 07 juillet 2021 sous la présidence de Gérard Masson.

Le CPS a entendu l'exposé formulé par la [Fédération Française Handisport](#), [Fédération Française de Tir](#) et la [Fédération Française de Triathlon](#) après qu'elles aient eu procédé à la sélection de leurs athlètes.

Le CPS a validé* cette liste de sélectionné-e-s :

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

DEVELOPPE-COUCHE

Axel BURLON // Cat : -54kg – Club : Handisport Roannais

Souhad GHAZOUANI // Cat : -73kg – Club : ASPTT Lille

PARA CYCLISME SUR ROUTE

Riadh TARSIM // Cat : H3 – Club : Stade Français Paris

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

PARA TIR SPORTIF

David AUCLAIR // Cat : SH1 – Club : STE Courbevoisienne

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

PARA TRIATHLON

Ahmed ANDALOUSSI // Cat : PTWC – Club : La tribu 64

Yannick BOURSEAUX // Cat : PTS5 – Club : Triathlon Académie Montluçon

Annouck CURZILLAT // Cat : PTVI (Guide Cécile BOUSREZ) – Club : CRV Lyon Triathlon

Mona FRANCIS // Cat : PTWC – Club : Saint-Herblain Triathlon

Alexis HANQUINQUANT // Cat : PTS4 – Club : Rouen Triathlon

Gwladys LEMOUSSU // Cat : PTS5 – Club : Saint Jean de Monts Vendée Tri/Athlé

Alexandre PAVIZA // Cat : PTWC – Club : Triathlon Club Nantais

Antoine PEREL // Cat : PTVI (Guide Olivier LYOEN) – Club : Gravelines Triathlon

Thibault RIGAUDEAU // Cat : PTVI (Guide Cyril VIENNOT) – Club : RMA Paris Triathlon

Cécile SABOUREAU // Cat : PTS2 – Club : Triathlon Club Saint-Quentin-en-Yvelines

*Sous réserve du respect par l'athlète des conditions obligatoires de participation aux Jeux Paralympiques de Tokyo fixées par le CPSF et par la fédération concernée.

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) fixe les grands principes de sélection. Le CPS se prononce sur les suites à donner à toute attribution, ou réattribution, de quotas paralympiques par les fédérations internationales compétentes ou par l'[IPC](#).

Le CPS valide les critères de sélection proposés par les fédérations membres du CPSF en vue de la participation des athlètes aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Il valide la liste des athlètes composant l'équipe de France paralympique, afin que le CPSF procède à leur inscription et à leur engagement définitif auprès du Comité d'organisation des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Enfin, le CPS valide la composition de l'encadrement retenu pour accompagner la délégation française aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

[Accéder à toutes les sélections nominatives](#)

CONTACT PRESSE :

medias@france-paralympique.fr / 06.65.75.71.25

Facebook > @FranceParalympique

Twitter > @FRAParalympique

Instagram > /franceparalympique/

LinkedIn > Comité Paralympique et Sportif Français

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

